

**ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021**

**INSCRIPTIONS :**

**ACCUEILS DE LOISIRS**

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**ET ÉTUDES SURVEILLÉES**

**Les inscriptions des enfants aux services municipaux des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et des études surveillées pour la rentrée scolaire 2020/2021 doivent être effectuées auprès du service multi-prestations de la mairie, avant le 30/06/2020.**

**CONSULTATION DES DOCUMENTS :**

**SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE :** http//: [**www.ville-le-plessis-bouchard.fr**](http://www.ville-le-plessis-bouchard.fr)

**Chemin d’accès : rubrique Enfance-Jeunesse-Education/ les tarifs périscolaires**

* Règlement intérieur des accueils de loisirs
* Calendrier des périodes d’inscriptions aux accueils de loisirs
* Règlement intérieur de la vie scolaire
* Règles de vie communes aux différentes structures
* Le livret des tarifs 2020

1. **LES DOCUMENTS À RETOURNER :**

* 2 exemplaires de la fiche sanitaire commune aux accueils de loisirs, à la restauration scolaire et aux études surveillées dûment complétés et signés avec une photo récente de l’enfant sur chaque exemplaire
* **Photocopie des vaccins de l’enfant (obligatoirement mis sous enveloppe)**
* Photocopie d’un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone fixe, Véolia ou échéancier EDF en cours)
* Copie de l’attestation d’assurance en cours de validité pour chaque enfant
* **Pour une première inscription :**
* Photocopie de la feuille d’imposition 2019 Revenus 2018 (Vie maritale : transmettre les deux feuilles d’imposition)
* Justificatif du versement des allocations familiales pour l’année 2019 de janvier à décembre 2019

ou relevés de compte

**Possibilité d’adresser le dossier complet (fiche sanitaire) avec les justificatifs par mail (pdf), la commune se réservant le droit de demander les originaux.**

**Les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés. Les inscriptions ne seront validées qu’à réception de l’intégralité des documents.**

**Δ Toutes les réservations pour les accueils de loisirs et la restauration scolaire sont à saisir sur le portail famille. Si vous ne disposez pas d’une clé enfance pour créer votre compte, merci de vous rapprocher du service multi-prestations. Toutes fréquentations sans réservations seront majorées de 100%.**

3 bis, rue Pierre Brossolette – BP 30 029 LE PLESSIS-BOUCHARD – 95131 FRANCONVILLE CEDEX

Bureaux fermés le samedi et le mercredi après-midi - 🕿 01.34.13.71.39 – 🖶 01.34.13.89.47   
[mairie@leplessisbouchard.fr](mailto:mairie@leplessisbouchard.fr) – www.ville-le-plessis-bouchard.fr